

Pakistan, M. Shahabzada Yaqub Khan, s'est rendu deux fois dans la capitale soviétique au cours de ce même mois pour discuter avec les autorités soviétiques. Le dirigeant afghan, M. Nadjib, et le médiateur des Nations-Unies, M. Diego Cordovez, se sont également rendus dans la capitale moscovite pour y débattre des prochaines négociations. Les pourparlers de Genève ont finalement été amorcés le 25 février, mais ils ont été éclipsés deux jours plus tard par le raid lancé par l'armée de l'air afghane contre des villages et des camps de réfugiés dans le nord-est du Pakistan; cette offensive a fait 70 morts et 200 blessés au sein de la population pakistanaise et afghane. Cependant, après deux semaines de discussions, on avait réussi à rapprocher les positions sur le calendrier du retrait, le gouvernement afghan ayant offert un échelonnement sur 18 mois et la délégation pakistanaise ayant fait une contre-proposition, basée sur une période de sept mois. Au mois de juillet 1987, les positions respectives avaient peu évolué.

La position actuelle du Canada

Le gouvernement canadien a condamné à maintes reprises l'intervention soviétique en Afghanistan et les violations des droits de la personne perpétrées dans ce pays par les forces soviétiques et afghanes. Dans le cadre d'instances internationales telles que les Nations-Unies, Ottawa a réclamé le retrait des troupes soviétiques et un règlement politique du conflit. Le Canada a également fourni des secours humanitaires aux réfugiés vivant dans les camps aménagés le long de la frontière afghano-pakistanaise.

Le 5 novembre 1986, l'Assemblée générale des Nations-Unies a examiné une résolution non exécutoire condamnant l'occupation soviétique de l'Afghanistan et exigeant le retrait immédiat des troupes étrangères d'Afghanistan. La résolution 41/33 a été adoptée par 122 voix contre 20 avec 11 abstentions. Le Canada a voté en faveur de la résolution.

L'ambassadeur du Canada aux Nations-Unies, M. Stephen Lewis, a exposé la position de son gouvernement dans un discours véhément prononcé le 5 novembre dernier. M. Lewis a condamné les violations des droits de la